



17.08.2014 - 11:41 Uhr

La Protection Suisse des Animaux inspire l'Armée suisse

Basel (ots) -

L'Armée suisse est en marche vers un but très louable: la protection des animaux. A partir de l'année prochaine, seuls des produits animaux d'origine suisse seront encore préparés dans les centres subsistance de l'armée. La Protection Suisse des Animaux PSA a lancé le projet "Denrées alimentaires suisses pour l'Armée suisse" et se réjouit qu'il soit maintenant mis en oeuvre.

Près de 13 millions de repas sont préparés chaque année dans les cuisines des troupes de l'armée. Entre 75% (viande) et plus de 90% (oeufs/fromage) des produits d'origine animale sont aujourd'hui issus d'une production indigène. Mais il est notamment servi aussi dans les centres subsistance de l'armée de la volaille de Hongrie et de la viande de boeuf d'Argentine. Ceci est resté en travers de la gorge de quelques-uns de nos militaires. Ils se sont donc adressés à la Protection Suisse des Animaux PSA et celle-ci a abordé les responsables de l'armée en exigeant qu'il soit renoncé, pour des raisons de protection des animaux, à de telles denrées provenant de l'étranger. Or nous savons maintenant que dans la subsistance de la troupe - après divers entretiens constructifs entre la Protection des animaux et la Base logistique de l'armée - les aliments préparés l'an prochain proviendront exclusivement d'une production suisse. La Protection Suisse des Animaux PSA se réjouit de cette décision exemplaire. Mais un point demeure regrettable: la PSA aurait bien aimé que l'achat de ces denrées destinées à la troupe se concentre uniquement sur des produits bio ou labellisés. Mais l'armée n'a pas été en mesure de satisfaire ce voeu relevant de la protection animale.

Maintenant que l'armée donne le bon exemple, la Protection Suisse des Animaux PSA entend également motiver d'autres entreprises de la Confédération pour qu'elles misent entièrement sur la "suisstude", les produits bio et labellisés ainsi que sur une offre végétarienne attrayante dans leurs restaurants du personnel. Tout comme l'armée, ces entreprises ont à montrer l'exemple, même dans le domaine de la gastronomie qui, jusqu'à présent, se montre souvent encore indifférente aux causes de la protection des animaux. Le Parlement devra également se pencher sur le point de savoir si toutes les entreprises de la Confédération ne devraient pas suivre l'exemple louable de l'armée. Une intervention en ce sens sera déposée par la conseillère nationale Maya Graf lors de la prochaine séance d'automne.

Contact:

Helen Sandmeier
Service de presse de la Protection Suisse des Animaux PSA
Tél. 079 357 32 04
media@tierschutz.com

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100019041/100760033> abgerufen werden.